



Guide d'identification des principales plantes envahissantes à Mayotte et méthodes de lutte préconisées

La lutte contre les espèces envahissantes est considérée comme l'un des enjeux majeurs de la sauvegarde du patrimoine naturel de Mayotte où elles sont la principale cause de disparition d'espèces après la destruction et la fragmentation des habitats. En effet, les impacts de ces espèces sont particulièrement négatifs dans les îles océaniques dont la petite surface et l'isolement géographique rendent les espèces indigènes, dont certaines endémiques du territoire, très vulnérables aux espèces envahissantes.

Afin de protéger les milieux naturels de cette menace, de nombreux chantiers de lutte contre les plantes envahissantes les plus préoccupantes sont mis en œuvre par les différents gestionnaires d'espaces naturels, notamment l'office national des forêts, le conseil départemental, le conservatoire du littoral et la réserve naturelle nationale de l'îlot M'bouzi. Par ailleurs, la DEAL de Mayotte avec l'appui du Conservatoire Botanique National de Mascarin et du service environnement du conseil départemental de Mayotte, finance et organise la lutte précoce¹ contre les plantes envahissantes dans les milieux naturels peu perturbés par les activités humaines.

Sur initiative de l'Etat (DEAL de Mayotte) et de l'Office National des Forêts (ONF), ce guide a été élaboré à destination des professionnels travaillant notamment en milieu forestier mais également les particuliers potentiellement intéressés par la problématique. Cet outil vise à mieux encadrer les chantiers de lutte et de restauration. Il s'inscrit dans la stratégie mahoraise de lutte contre les plantes envahissantes, qui a vu le jour en 2018 et qui vise à limiter l'impact des plantes introduites envahissantes et des lianes indigènes à fort potentiel envahissant sur les écosystèmes terrestres de l'île.

Conçu par des spécialistes dont la première des responsabilités est de protéger et de valoriser la forêt, ce guide apporte connaissances et méthodes de lutte avec un regard opérationnel permettant aux gestionnaires et aux opérateurs d'affronter les invasions végétales. Pour une diffusion la plus large possible auprès des acteurs de la lutte, il est disponible sous format numérique, téléchargeable sur le site internet de l'initiative de l'UICN France sur les espèces exotiques envahissantes en outre-mer :

<https://especes-envahissantes-outremer.fr/mayotte/>

La Directrice territoriale de l'Office
National des Forêts

Jeannette LARTIGUE

Le Directeur de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement

Stéphane LEGOASTER

¹ La « lutte précoce contre les plantes invasives » a pour objectif d'éradiquer une espèce exotique localisée potentiellement impactante et d'éviter sa diffusion dans le milieu naturel.